



Ville de Taulignan

À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

L'info



Journal Municipal



N° 16 > DÉC. 2021 - JANV. 2022

Le Mot du Maire

*Chères Taulignanaises,
Chers Taulignanais,*

Après une série de confinements et couvre feux, ce second semestre 2021 a vu la reprise d'une vie quasi normale avec la réouverture de tous les lieux culturels et touristiques et de l'ensemble des commerces et services. Dans notre village, des manifestations ont pu se dérouler et ont connu un franc succès, tels que le 13 juillet, le 20^{ème} anniversaire d'Arts et Culture, le FAT Festival, le vide grenier, plusieurs expositions, la bourse aux jouets et aux vêtements, le concert d'accordéons... Nous sommes également ravis d'avoir retrouvé, après une année d'absence, le marché de Noël médiéval. Merci aux associations et aux bénévoles pour ces grands moments de convivialité dont nous avons tant besoin.

Bien qu'une nouvelle vague semble se dessiner, nous espérons vivement que les activités associatives et sportives pourront se maintenir.

Le contexte sanitaire nous oblige à rester vigilants pour nos enfants mais aussi pour nos aînés. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a pris la décision d'annuler le repas des aînés prévu le dimanche 10 octobre pendant la semaine bleue. Cette mesure préventive a été justifiée par le principe de précaution car cette épidémie nous oblige à considérer chaque manifestation avec une vigilance accrue. L'action du CCAS ne s'arrête pas pour autant puisque les colis de fin d'année sont maintenus. Exceptionnellement, cette année, pour compenser l'annulation de ce repas, un colis de Noël a été offert à toutes les personnes de 70 ans et plus au lieu de 80 ans. Nous remercions l'ESAT des Tilleuls



qui nous a proposé d'associer les compagnons pour la préparation des 250 colis de Noël et cela à titre gracieux. Un grand merci à eux ! La pandémie de Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Continuez à prendre soin de vous.

Malgré le contexte particulier, la municipalité a pu réaliser les travaux prévus sur 2021 en maintenant les plannings de réalisation :

- Réhabilitation et mise en accessibilité des WC de la Place de la République
- Préau de l'école maternelle
- Eclairage extérieur école
- Aménagement de l'avenue de la Résistance
- Réhabilitation des réseaux eau potable Route de Grillon et renforcement du réseau défense contre l'incendie
- Peinture des fenêtres et volets de la mairie
- Ecole numérique – vidéoprojecteurs avec tableaux adaptés

La révision générale du Plan Local d'Urbanisme avance bien, deux réunions publiques ont pu avoir lieu et la concertation avec les personnes publiques associées est en cours.

Des problèmes de stationnements récurrents ont entravé la circulation et les manœuvres des bus dont l'arrêt se situe sur le parking du Pré Fabre. Suite à la demande de la Région et afin de pouvoir maintenir ce service aux usagers, la commune a dû prévoir de réaménager le stationnement sur la partie Nord du parking sans perte du nombre de places disponibles.



Le Mot du Maire

Tous ces travaux structurants ont été réalisés sans emprunt et sans augmentation des impôts. Contrairement aux apparences liées à une fusion des taxes (Commune et Département) sur votre feuille d'impôt foncier, il n'y a eu aucune augmentation de la fiscalité communale.

L'écart provient de l'augmentation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et à l'instauration de la taxe GEMAPPI, toutes deux gérées par la Communauté de Communes.

Justement, à propos des ordures ménagères, notre commune qui a souhaité attendre la date butoir, va devoir mettre en place courant 2022 les points d'apports volontaires (PAV). Cela signifie que le ramassage des ordures ménagères ne se fera plus en porte à porte ni dans des conteneurs répartis sur le territoire. Ce sera à l'usager d'aller porter ses ordures ménagères dans un des cinq PAV qui seront situés sur la commune, ils regrouperont les conteneurs pour le tri sélectif et les bacs d'ordures ménagères. De plus, la mise en place de ces PAV va certainement générer des coûts d'aménagements pour la commune.

Je regrette fortement ce nouveau mode de fonctionnement qui va diminuer la qualité du service rendu et qui crée des disparités entre les usagers avec la mise en place de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. En effet, je pense plus particulièrement aux personnes âgées qui ont des difficultés pour se déplacer. Lorsque cette décision a été prise en conseil communautaire, les trois élus représentants la commune de Taulignan avaient voté contre.

Cette année 2021 marque également l'ouverture d'une Maison France Services labellisée, elle vient en lieu et place de la Maison des Services aux Publics (MSAP) qui existait depuis 2016. Deux agents polyvalents accompagnent les usagers dans

leurs démarches administratives (information, mise à disposition d'outils informatiques, aide aux démarches en ligne), ils sont également en relation avec les correspondants des réseaux partenaires pour résoudre les cas les plus complexes. Cette structure fonctionne bien et nous a permis de maintenir le volume d'horaire d'ouverture hebdomadaire pour le bureau de Poste.

Pour l'année 2022, la municipalité souhaite poursuivre sur le principe d'un gros projet structurant par an afin de ne pas grever les finances communales et éviter dans la mesure du possible de recourir à l'emprunt. Il est donc prévu d'aménager et de sécuriser la dernière entrée du village à savoir la Route de Nyons depuis les établissements Berthélémy jusqu'au Pré Fabre avec non seulement un aménagement de la voirie mais également l'effacement des lignes électriques et la reprise des réseaux eau et assainissement.

Notre situation financière est saine et nous souhaitons conserver cette bonne gestion c'est pourquoi l'année 2022 sera consacrée à cet important projet. Cependant, si la conjoncture actuelle nous contraint à dépenser plus, notre commune peut facilement recourir à l'emprunt puisque notre taux actuel d'endettement est très raisonnable.

Ce début d'année 2022 sera marqué par l'achat du terrain attenant au dépôt des services techniques situé chemin des Aumailles, cette acquisition foncière nous permettra d'appréhender plus sereinement le projet prévu en 2023 d'agrandissement et de réhabilitation du centre technique municipal.

Le 8 janvier 2022 auront lieu les élections pour le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes, une nouvelle équipe sera

Le Mot du Maire

élue pour 4 ans et permettra à de jeunes taulignanaises et taulignanais de s'investir dans la vie de son village et de représenter la jeunesse dans la vie citoyenne.

En fin d'année 2022, nous espérons poser la première pierre du projet de la MARPA et ainsi lancer la construction qui devrait durer deux années.

Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel an vont venir rythmer la fin de cette année 2021. Elles sont synonymes de convivialité, de joie de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans le contexte actuel. Je vous souhaite le meilleur entourés des vôtres.

Nous espérons organiser cette année les vœux de la municipalité à la population le vendredi 14 Janvier 2022 et je compte bien vous y accueillir nombreux.

Pour terminer, je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro qui a connu quelques modifications sur sa mise en page afin de le rendre encore plus agréable à découvrir et à lire.

Que cette fin d'année 2021 se déroule sous les meilleurs auspices, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et tous mes meilleurs vœux pour 2022.

Bien à vous

Jean-Louis Martin

Le VENDREDI 14 JANVIER 2022

à 18h30

à la Salle des Fêtes

Vous êtes cordialement invités à la présentation des Vœux du Maire et du Conseil Municipal.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de cette rencontre.

ENEZ NOMBREUX !

Sommaire

MOT DU MAIRE	2 à 4
SOMMAIRE	5
NÉCROLOGIE	5
NOUVEAUX PERSONNELS	6
CCAS	6 à 8
BIBLIOTHÈQUE	9
SCOLAIRE	10 à 11
INFOS MAIRIE	12 à 26
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)	27 à 30
INFOS MAIRIE	31 à 33
ÉCHOS... ..	34 à 39
VIE ASSOCIATIVE*	40 à 53
NOUVEAUX SERVICES	54
ÉTAT CIVIL	55
INFOS PRATIQUES	56



Nécrologie

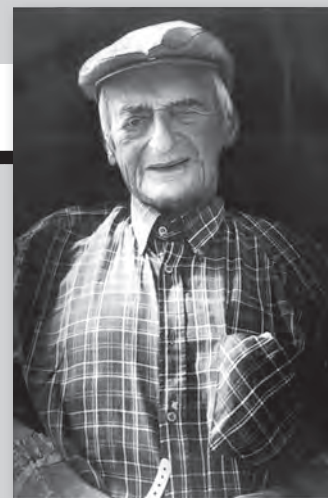
Monsieur Auguste MARSEILLE

Dit : "Gugu"

Nous a quitté le 21 octobre 2021

Il a été **Conseiller Municipal** de 1965 à 1977
et **Sapeur-Pompier volontaire** de 1965 à 1986

Notre **sympathie** et nos **condoléances**,
à ses enfants Marie-Claude, Josiane,
Jean-Marc, Christine, Laurence, Nathalie,
leurs conjoints, ses petits-enfants, et arrière-petits-enfants.



Nouveau Personnel



Axel CHAMBRE

Engagé depuis le 1^{er} Octobre 2021
en tant qu'**Agent des Services Technique**

Axel effectue 30 h hebdomadaires (*)

(*) PEC : Parcours Emploi Compétence

C.C.A.S.



Je vous rappelle que la Loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes de 65 ans et plus, handicapées, demande aux communes de recenser celles qui vivent à leur domicile.

Pour ce faire, nous incitons toutes ces personnes à se signaler en se faisant inscrire au secrétariat de la mairie sur un registre prévu à cet effet.

Vous pouvez le faire grâce au formulaire disponible (page suivante) à retourner au secrétariat. Toutes les informations fournies resteront strictement confidentielles.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, faites-vous répertorier par l'intermédiaire d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille ou bien encore en contactant Nicole FONTANY, adjointe déléguée aux affaires sociales en mairie qui aura le plaisir de se rendre à votre domicile.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez appeler le secrétariat de mairie au : **04 75 53 67 90**.



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

prévu à 1; 121-6-1 du code de l'action social et des familles (*)

▪ RUBRIQUE 1 ⁽¹⁾

Je soussigné(e)

NOM : PRÉNOMS :

NÉ(E) : À :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

- ☐ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus ⁽²⁾
- ☐ en qualité de personne âgées de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- ☐ en qualité de personne handicapée ⁽²⁾

▪ RUBRIQUE 2 ⁽³⁾

Je déclare bénéficiaire de l'intervention ⁽²⁾

- ☐ d'un service d'aide à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service de soins infirmiers à domicile
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'un service
Intitulé du service :
adresse / téléphone :
- ☐ d'aucun service à domicile

▪ RUBRIQUE 3 ⁽³⁾

Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

NOM / Prénoms :

ADRESSE / téléphone :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le /20....

(1) Les réponses à cette rubrique permettant l'identification du déclarant sont obligatoires

(2) Cocher la case correspondant à votre situation (3) Les réponses à cette rubrique sont facultatives

DISPOSITION RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi 'informatique et Libertés' du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera de retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement de demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès des différents destinataires des données collectées.

Pour l'exercice du droit d'accès et de rectification, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à

- Monsieur le Maire de votre commune de résidence ou à Monsieur le Maire de l'arrondissement dans lequel vous résidez (Paris, Lyon, Marseille).
- ou au centre communal d'action sociale (CCAS)

(*) Document réalisé par la cellule d'appui de la DGAS.

C.C.A.S.



À l'occasion des fêtes de fin d'année, les compagnons de l'ESAT temps partiel de l'association Les « Amis des Tilleuls » ont été ravis de préparer les colis de fin d'année pour les personnes âgées de Taulignan.

C'est toujours avec un réel plaisir et un élan de solidarité que les Compagnons répondent à ce genre d'évènement.

Merci à eux.



Bibliothèque

Depuis la rentrée scolaire, la bibliothèque municipale applique les horaires suivants :

Mardi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h
Et le mercredi de 15h à 18h uniquement pendant les vacances scolaires

Le montant de l'adhésion est de 10 € pour les adultes et gratuit pour les enfants.
Le pass-sanitaire est obligatoire pour accéder à votre bibliothèque.
Nous rappelons que le prêt est de 4 ouvrages pour 4 semaines.
Les prêts sont renouvelables quinze jours, sur demande directe ou via votre espace personnel.

La bibliothèque étant informatisée, le prêt et le retour des documents se feront grâce à la présentation de la carte d'adhérent. Cette carte peut être utilisée dans les 7 bibliothèques du réseau (Montségur sur Lauzon, Roussas, Grignan, Grillon, Richerenches, Visan et Taulignan). Ces 7 bibliothèques ont rassemblé un fond commun afin d'offrir à tous les adhérents un plus grand panel de choix.

Le réseau propose à ce jour un catalogue et un portail commun. Pour accéder au portail, connectez-vous au lien ci-après : <https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org>
Si vous êtes adhérent à la bibliothèque de Taulignan et si vous avez communiqué votre adresse mail lors de votre inscription, vous aurez accès à votre compte via le portail en vous identifiant :

Identifiant = votre numéro de carte (4 chiffres)

Mot de passe : votre date de naissance (JJMMAAAA)

Le portail vous donne accès aux informations concernant les différentes bibliothèques, les animations proposées, ainsi qu'au catalogue commun. Il permet également la consultation de son compte par l'adhérent, la réservation de documents, la prolongation de prêts en cours et même de faire des suggestions d'achat. Les lecteurs accèdent à toutes les bibliothèques. Vous pouvez réserver un ouvrage dans une autre bibliothèque que la vôtre mais vous devez aller le chercher et le rapporter dans la bibliothèque d'origine !

Nous contacter :

Place du Pradou 26770 TAULIGNAN
04 75 53 61 20

bibliotheque.taulignan@orange.fr

<https://bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org>



Scolaire



Nos deux adjoints, Rémi Maurin et Robert Givaudan, les 27 et 29 juillet dernier, ont profité des vacances d'été pour laver les façades de l'école maternelle au nettoyeur à haute pression et ainsi donner un petit coup de jeune à ce bâtiment qui a plus de 25 ans. Un nettoyage long et fastidieux à la fraîcheur matinale. Un grand merci à nos élus !



Création d'un préau dans la cour de l'école maternelle.

La municipalité profite des vacances scolaires pour poursuivre les travaux de réhabilitation et de rajeunissement de ses écoles. Cet été, un préau de 35 m² au sol a été créé pour permettre à nos jeunes élèves de s'abriter du soleil ou de la pluie pendant les récréations et les temps de garderie.



Outre cette fonction, il réglera la température dans la classe de Karen Weigert et évitera de fermer les volets le matin lorsque le soleil est trop persistant. La cour de l'école maternelle s'est également transformée dans l'été en circuit de voiture et / ou de vélo grâce aux nombreux tracés de signalisations routières sur le sol. Merci à nos agents techniques pour cette réalisation.



Scolaire

L'objectif de la rencontre du 24 août était de finaliser les échanges entre deux agriculteurs locaux et les personnes en charge de la restauration scolaire de l'école de Taulignan.

Étaient présents, Rémi Maurin adjoint en charge des affaires scolaires, Robert Givaudan adjoint en charge de la communication, Delphine Viret chef cuisinière de la cantine, Félix Biolley agriculteur à Taulignan et Marion Girard agricultrice à la ferme du Célas au Pègue.

Lors de notre dernière rencontre du 17 avril dernier, riche d'échanges, les élus et les agriculteurs avaient décidé de se réunir en fin d'été afin de valider les produits qui alimenteront la cantine de Taulignan tout au long de l'année 2021-2022.

Marion Girard et son époux nous ont accueillis dans leur magnifique ferme toute la matinée du 24 août afin de nous présenter leur travail. Ces agriculteurs ont repris la ferme familiale en 2001 et ont diversifié leur production. En effet ils s'occupent aujourd'hui d'un troupeau de brebis de 200 têtes alimenté par leur propre production de fourrage, de foin et de céréales. En plus de l'élevage, il est possible d'acheter des abricots, des pommes de terre et du raisin de table. Le jour de notre visite, la grande majorité du troupeau de brebis était au sommet de la montagne de la Lance. Marion et son mari ont pris le temps de nous expliquer leur travail, guidé par l'envie de réaliser des produits de qualité et biologiques. Cette démarche correspond en tout point à l'envie de la municipalité de proposer



à nos jeunes écoliers des produits de grande qualité et locaux.

À la fin de cette visite, Delphine, notre cantinière et nos deux agriculteurs ont validé ensemble les produits qui seront servis à la cantine à partir de septembre.

Depuis la rentrée, Félix Biolley livre à l'école chaque semaine des légumes de saison. Marion Girard permet en ce début d'année scolaire, la livraison de viande de brebis et de raisin de table. Malheureusement, à cause des gels de cet été, les coulis d'abricots et autres produits ne feront leur arrivée qu'en 2022.

En plus des échanges réalisés avec nos agriculteurs, la commune a fait le choix de privilégier l'achat de viande label rouge auprès de notre boucher. Tous ces changements doivent permettre à notre cantine de rapidement se rapprocher des attentes de la loi EGalim.

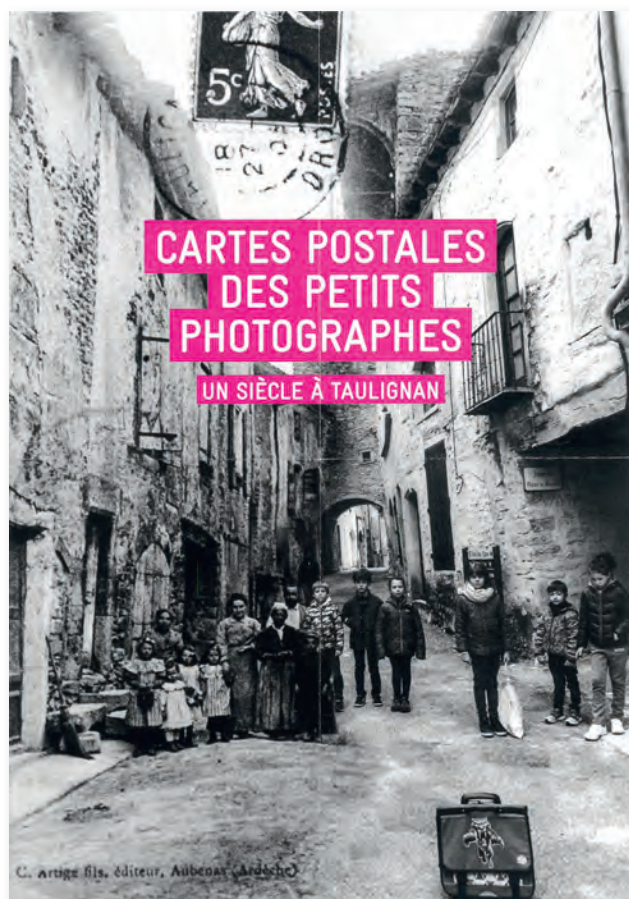
L'objectif à court et long terme est d'augmenter nos échanges avec l'ensemble de nos agriculteurs locaux. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la mairie afin d'obtenir davantage d'informations.

Ferme familiale, en agriculture biologique, au pied de la Lance pour découvrir des produits de qualité et du terroir : Confiture d'abricot, coulis abricot, pâte d'abricot, nectar d'abricot, agneau de lait, pommes de terres.



email girard.le.celas@wanadoo.fr
téléphone +33 4 75 53 99 87 - +33 6 33 53 88 95

Info Mairie



15 juin 2021

Le 15 juin a eu lieu l'inauguration de l'exposition « Un siècle à Taulignan » devant le musée de la soie, en présence du maire, Jean-Louis Martin, des élus, des parents, grands-parents, familles et amis d'élèves.

Le professeur des écoles Colin Sanchez et ses élèves de la classe CE1/CE2 ont proposé aux présents venus très nombreux leur projet photographique, à partir d'anciennes cartes postales prêtées par Pierrette et Jacques Blin. Les enfants ont reproduit 100 ans après les mêmes scènes en se mettant à peu près dans les mêmes positions que les personnes. Les photographies ont été faites dans divers lieux de la commune, ils ont été accompagnés dans cette opération par Anna Puig Rosado et l'intervention était financée en partie par le Parc Naturel Régional des Baronnies.

Quand aux panneaux ils ont été financés par la commune et posés par les services techniques.

Cela a permis aux estivants de visiter le village durant tout l'été, à travers un siècle d'histoire.



Info Mairie



Remerciements au PSIG de
Taulignan pour le prêt d'un véhicule
sur une photographie des enfants.

Info Mairie



Le 30 septembre 2021, la secrétaire générale de la sous-préfecture de Nyons, Béatrice Gauthier, s'est rendue à l'opération de distribution des sachets de pharmacie imprimés sur le thème de la prévention contre les violences conjugales, à Taulignan à la pharmacie Bourrat.

À l'initiative du maire de Taulignan, Jean-Louis Martin, la communauté de commune « Enclave des Papes Pays

de Grignan » (CCEPPG), a financé cette opération, à l'instar de ce qui avait été fait en janvier 2021 par le Groupement de Gendarmerie de la Drôme.

Les 7000 sachets ont été distribués dans les sept officines de la CCEPPG, 2 en Drôme et 5 en Vaucluse.



Info Mairie



Prévention des violences sexuelles et sexistes

Relais d'Alerte
#NeRienLaisserPasser

GENDARMERIE

En cas d'urgence, faites le :

17

Un conseil, une information /
Entrez en relation par chat
avec un gendarme.
Rechercher "brigade numérique"

VICTIME OU TÉMOIN DE VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE ?

Des professionnelles
à votre écoute :



Signalez-le par chat :
<https://arretonslesviolences.gouv.fr>



SITUATION D'URGENCE /
Vous ne pouvez pas parler ?

ENVOYER
SMS
114

ENFANT, JEUNE, PARENT EN DIFFICULTÉ ?

★ **Enfant**, tu es en danger ou tu penses
qu'un autre enfant est en danger ?

119

★ **Adulte**, vous êtes confronté
ou préoccupé par une situation d'enfant
en danger ou en risque de l'être ?

24h/24 - Appel Gratuit - 7/7
ou par formulaire de contact :
www.119.gouv.fr

★ **Parents, enfants, ados**,
besoin d'aide ou de conseils
en cas de cyberviolences
(harcèlement, chantage,
à la webcam, revenge porn...)?



**net
écoute.fr**
0800 200 000

ou par chat, messenger
sur netecoute.fr

VOUS AVEZ PEUR DE DEVENIR VIOLENT ?

"J'ai du mal à me contrôler,
les enfants crient,
le dialogue est rompu,
je deviens insupportable."

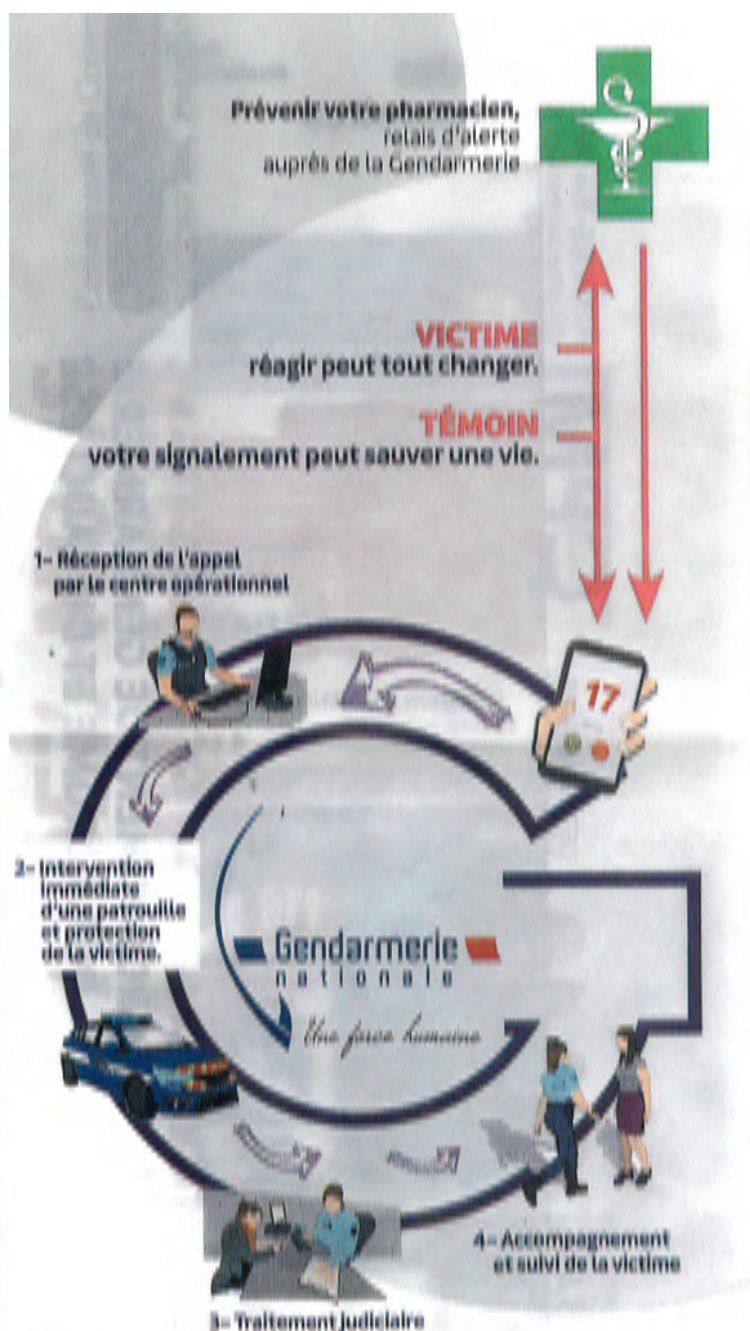


N° D'ÉCOUTE POUR PRÉVENIR LES VIOLENCES

08 019 019 11

Ne frappez pas.

Faites vous accompagner,
préservez votre famille des violences.



@Gendarmeriedeladrome



@Gendarmerie_026



@gendarmerievacluse



gendarmerie_vaucluse_officiel

Avec la participation de l'association des réservistes citoyens de la Gendarmerie 26 et 84

www.arretonslesviolences.gouv.fr

Info Mairie

"Chère Denise, chère famille et chers amis,

Nous sommes aujourd'hui à vos côtés pour rendre un dernier hommage à Régis qui vient de nous quitter.

Son départ nous laisse un grand vide et nous plonge dans une immense tristesse. Avec la disparition de Régis, la culture à Taulignan est en deuil.

Dès son plus jeune âge, il intègre l'école des Beaux-Arts à Lyon. Artiste peintre renommé ayant obtenu de nombreux prix, plusieurs fois lauréat, il nous a fait l'honneur d'exposer souvent ses toiles à la salle de la commune pour la plus grande joie des visiteurs. Taulignanais depuis 1978, il a été très vite adopté par les habitants de notre village, son village, tant Régis était un homme agréable, à l'écoute de tous et de bon sens.

Régis s'est très vite intégré dans la vie du village et avec ses connaissances et ses nombreux amis, il a contribué à faire connaître et grandir la culture à Taulignan. D'ailleurs, dès son arrivée, il avait ouvert les portes d'une partie de sa maison pour faire connaître ses tableaux.

Il aimait beaucoup participer aux diverses festivités. Il avait toujours un mot gentil avec les uns et les autres.

En 2016 à l'occasion d'une exposition de ses œuvres au musée de la Soie, il a offert 3 toiles représentant un tisserand du 16^{ème} siècle avec son métier à tisser, spécialement peintes pour le musée.

Ces belles œuvres font partie intégrante du patrimoine de la commune.

En août 2019 à la chapelle du Pradou à l'occasion de ses 50 ans de peinture il a souhaité honorer ses amis et Taulignan en présentant quelques-unes de ses nombreuses toiles retraçant cette belle et longue carrière d'artiste peintre.

Nous n'oublierons jamais ces moments d'émotion et de bonheur qui nous ont été transmis à l'occasion de toutes ces expositions et de ces rencontres avec le grand artiste peintre qu'était Régis.



Son souvenir à Taulignan sera toujours présent dans les milieux culturels et bien au-delà. Régis, c'était aussi l'homme qui aimait la nature, la promenade, notamment dans notre belle Drôme provençale qu'il affectait tout particulièrement, sans oublier la bonne table afin de partager de bons moments avec ses amis dont j'avais le privilège de faire partie. Je pense d'ailleurs, que tout cela lui apportait l'inspiration pour la création de ses magnifiques œuvres.

Il nous laisse un immense héritage culturel. Merci Régis de nous avoir donné tant de bonheur et pour cette confiance accordée. Une figure taulignanaise s'en est allée mais Régis restera à jamais dans nos cœurs. À Denise son épouse, à sa famille, à ses nombreux amis, nous vous adressons nos sincères condoléances et nous vous assurons de notre profonde sympathie."

Discours de Jean Louis Martin

Info Mairie

TAULIGNAN Hommage à Régis Bernard



Samedi 6 novembre, une délégation de Taulignanais, comprenant le maire Jean-Louis Martin et des membres de l'association Arts et Culture, est allée à Lyon pour assister à l'hommage rendu à Régis Bernard.

Grand peintre de l'École Lyonnaise, il a été président du « Salon du Sud Est » de 1985 à 1997 et

exposait dans la galerie historique Saint-Georges.

De nombreux amis de tous horizons sont venus entourer son épouse Denise et écouter le beau récit du président actuel Jean-Louis Mandon. Une belle occasion pour les Taulignanais de visiter ce salon, la 93e édition de cet événement culturel.

LTRC26SU1021

Article extrait
de la Tribune

Elections en 2022

L'élection présidentielle française de 2022, douzième élection présidentielle de la V^e République et onzième au suffrage universel direct, est un scrutin permettant d'élire le président de la République pour un mandat de cinq ans.

**L'Election Présidentielle aura lieu
le Dimanche 10 avril pour le 1^{er} tour,
et le Dimanche 24 avril pour le second tour.**

**Les Elections Législatives auront lieu
le Dimanche 12 juin pour le 1^{er} tour,
et le Dimanche 19 juin pour le second tour.**

Les bureaux 1 et 2 seront ouverts
dès 8h00 du matin.

Pour voter n'oubliez pas de vous munir
de votre carte d'électeur,
ainsi qu'une pièce d'identité.



Info Mairie

Commémoration du 12 juin 1944.

La commune a célébré la commémoration du 12 juin 1944, date à laquelle 21 personnes ont été tuées par les nazis lors de ce lundi noir.

Étaient présents à cette cérémonie, Jean-Louis Martin, le maire, ainsi que Patrick Adrien, maire de Valréas et son adjoint Franck Vigne, des élus de la commune, le brigadier Aeryts du PSIG, Jonathan Delbès chef de corps des sapeurs-pompiers de la commune, le médecin colonel Jacques Thierry, les présidents de l'ANACR 26 et 84, des présidents d'associations patriotiques et résistants Drôme et Vaucluse, le résistant Claudius Vard, Louis-Pierre Darlix fils du résistant Pierre Darlix, l'ARAC, l'ADIS, les FFI-FTPF, les amis des fusillés, les orphelins de guerre et les déportés.

Les habitants du village ont pu participer à cette cérémonie pour ne pas oublier cette journée, car les restrictions étaient moins contraignantes par rapport à l'année dernière.



Info Mairie

Commémoration du 11 novembre.

C'est sous un soleil radieux que la commémoration de la Victoire et de la Paix et de l'hommage à tous les «Morts pour la France» s'est déroulée ce jeudi 11 novembre.

Après deux années sans public, en raison de la situation sanitaire, les Taulignanaïses et Taulignanaïses étaient conviés de nouveau à participer à cette cérémonie.

Il appartient à toutes et à tous, 103 ans après, de se souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait éternelle, du courage de nos soldats, de la volonté de notre pays, des souffrances partagées des Français durant quatre années, de la force de la République qui jamais ne plia et du triomphe de ses valeurs.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage.

En présence :

des élus et anciens élus, de la Présidente de l'ANACR, des anciens combattants, des porte-drapeaux, du Médecin colonel Thierry, du Capitaine Juan Fernandez, commandant en second de la compagnie de gendarmerie de Nyons, de l'Adjudant-chef Cyril Jullien

commandant du PSIG de Taulignan, des gendarmes, du Lieutenant Jonathan Delbes, chef de centre de la caserne de pompiers de Taulignan, des Présidents d'associations militaires ou leurs représentants, des responsables d'associations, de Françoise Lousberg Coulon, du Conseil des aînés,

Un hommage a été fait à Hubert Germain, dernier compagnon de la Libération décédé le 12 octobre dernier.

Le Drômois de cœur Pierre Simonet l'avait précédé il y a tout juste un an. Le 5 novembre 2020, il décédait à l'âge de 99 ans.

Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées a rendu hommage le vendredi 5 novembre 2021 à Pierre Simonet lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue à Montbrison-sur-Lez.



Info Mairie

Cérémonies 2022



DIMANCHE 24 AVRIL à 11h00
«Journée des Déportés»

DIMANCHE 8 MAI à 11h00
«8 mai 1945»



DIMANCHE 12 JUIN à 11h00
«à la mémoire des victimes du 12 juin 1944»

SAMEDI 18 JUIN à 11h00
«Appel du 18 juin du Général de Gaulle»



POUR TOUTES LES CÉRÉMONIES,
RASSEMBLEMENT DEVANT LA MAIRIE

20

Info Mairie



Après son ouverture officielle le 1^{er} février 2021, la Maison France Services a organisé ses 2 journées portes ouvertes les 12 et 13 octobre. L'organisme a présenté aux habitants les services proposés et les démarches administratives possibles. Deux ateliers sur l'identité numérique ont eu lieu. Les visiteurs ont été accueillis avec une tasse de café par Viviane et Hugo.

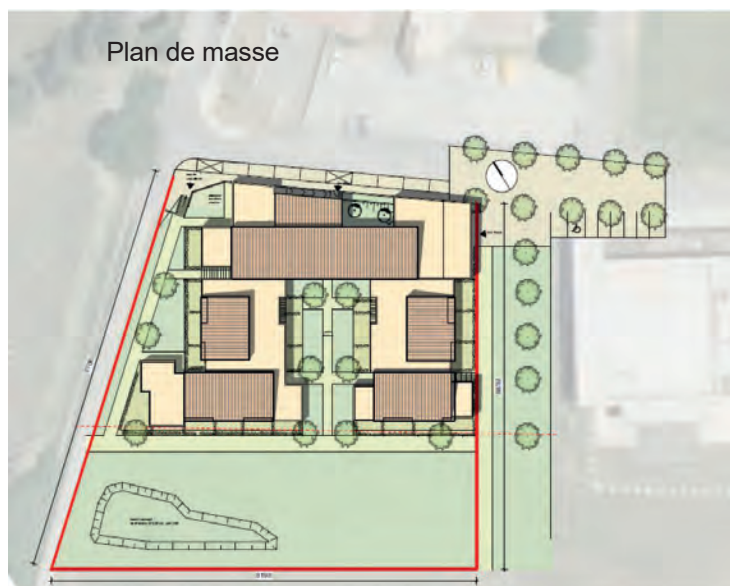
Une opération Brioches a été organisée par l'ADAPEI de la Drôme au profit des personnes handicapées intellectuelles du 11 au 17 octobre avec une vente **sur le marché de Taulignan le vendredi 15 octobre 2021.**



Info Mairie

Conseil d'Administration de l'association MARPA Mercredi 17 novembre à 14h30

Tous les membres du conseil d'administration étaient invités à participer à la présentation du projet architectural réalisé par le cabinet d'architecture BILOBA de Montélimar. Un terrain communal de 5 030 m² est mis à disposition pour y implanter le projet de la Marpa. Il se trouve derrière la salle des fêtes et en face du parking de la maison médicale. Idéalement placé, il permettra à ses résidents d'être en cœur de village, à proximité de tous les lieux de vie et de commodité. Le projet provisoire présenté prévoit 1 300 m² de surface implanté sur la partie nord du terrain en bordure du chemin des aumailles et de la traverse du 12 juin ce qui laisse encore un grand espace vert disponible derrière la salle des fêtes.



Une esplanade arborée sera créée à l'entrée de la Marpa, elle fait le lien avec le chemin piétonnier qui mène dans le centre du village. Ce projet se compose d'une aile nord composée des locaux communs et des locaux techniques et deux ailes d'habitation avec un patio central ouvert.

Un cheminement piétonnier longe tout le bâtiment pour que les logements puissent avoir un accès indépendant sans avoir à passer par l'intérieur de la Marpa.



Le projet conforme au label national MARPA se compose de 23 logements répartis dans les ailes EST et OUEST soit pour un accueil de 24 résidents au total :

- 21 logements T1Bis de 32m²
- 1 logement T1 Bis confort de 39m²
- 1 logement T2 de 44m²

Les membres du conseil d'administration de la MARPA ont validé à l'unanimité le projet présenté par les architectes. L'objectif étant à présent de déposer le permis de construire avant la fin d'année 2021. Compte tenu du délai d'instruction du permis de construire, de la présentation de l'avant-projet définitif, de la rédaction du dossier de consultation des entreprises, de l'appel d'offres, l'association espère démarrer les travaux de construction en fin d'année 2022. La durée du chantier étant estimée à 2 ans et pour respecter le délai prescrit dans l'arrêté d'autorisation du Département de la Drôme, la structure devra ouvrir avant février 2025.



Info Mairie



Le projet de construction est porté par le bailleur social Drôme Aménagement Habitat cependant les équipements intérieurs sont à la charge de l'association (mobiliers, équipements cuisine...). Le montant de ces dépenses est évalué à la somme de 150 000 €, somme que l'association devra trouver par le biais de subventions, de recettes issues de manifestations organisées (loto, repas...). Mme Nathalie MICHEL, représentant la MSA Alpes Vaucluse a déjà informé qu'une aide serait versée pour l'installation des cuisines. Un projet important pour Taulignan et les communes du territoire avec 5 à 6 emplois qui seront créés.



Création de points d'apport volontaire de déchets sur la commune de Taulignan à compter de 2022

La Communauté de Communes Enclave des Papes - Pays de Grignan a fait le choix en 2018 de mettre fin progressivement à la collecte des déchets en porte à porte sur l'ensemble de son territoire.

Pourquoi ? Afin d'harmoniser notre système de collecte sur tout le territoire, tous les usagers bénéficieront du même service. Par ailleurs, la collecte des ordures ménagères en porte à porte a un coût élevé, et il est nécessaire de maîtriser les dépenses du service de gestion des déchets. En effet, certains coûts augmentent fortement et notamment le coût de traitement des ordures ménagères et ne sont pas maîtrisables par la Communauté de Communes.

L'objectif est également de faire circuler moins de camions de collecte sur notre territoire et nos routes secondaires.

Les usagers ne dépendront plus d'un jour de collecte et pourront déposer leurs déchets quand ils le souhaitent.

Comment ? Tous les flux de déchets vont être collectés en points d'apport volontaire, c'est-à-dire que sur un même lieu les usagers pourront déposer les emballages recyclables, les papiers, le verre et les ordures ménagères résiduelles.

Quand ? En 2022 pour Taulignan. Certaines communes de notre territoire sont déjà équipées : Chamaret, Chantemerle Lès Grignan, Grignan, Grillon, Réauville, Roussas, Salles Sous Bois, Valaurie.

Pour information :

	Coût de traitement Ordures Ménagères Hors TVA / Tonne	TGAP Hors TVA (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) / Tonne	Cout de traitement OMR totale / Tonne - TTC
2020	66,75 €	25 €	100,93 €
2021	95 €	37 €	145,20 €
Perspectives 2022	96,90 €	45 €	156,09 €
Perspectives 2023	98,84 €	52 €	165,92 €

En 2025 : TGAP 65 €^{HT} / tonne

Pour 6228 T d'ordures ménagères collectées en 2020

Coût de traitement 2020 Ordures Ménagères = 628 592 €^{TTC}

Coût de traitement 2021 Ordures Ménagères = 904 306 €^{TTC} (avec tonnage constant 2020)

Coût de traitement 2023 Ordures Ménagères = 1 033 350 €^{TTC} (avec tonnage constant 2020)

Il est donc d'urgent de maîtriser les dépenses en constante augmentation en matière de déchets.

Les leviers sont les suivants :

- Favoriser le tri des déchets (collecte séparée des emballages, des papiers, des verres, déchets déposés en déchèterie)
- Favoriser le tri à la source des biodéchets (via les composteurs collectifs et individuels)
- > Tout cela afin de favoriser la baisse du tonnage des ordures ménagères collectées.
- Diminuer la collecte en porte à porte ou en bacs de regroupement et mettre en place la collecte en points d'apport volontaire.

1 tonne d'ordures ménagères collectée en porte à porte ou en bacs de regroupement = 153,34 €^{TTC} (traitement inclus = 298,54 €^{TTC})

1 tonne d'ordures ménagères collectée en points d'apport volontaire = 107 €^{TTC} (traitement inclus = 252,20 €^{TTC})

Info Mairie

> 1 tonne d'ordures ménagères collectée, transportée et traitée coûte 252 € (collecte en apport volontaire)
> 1 tonne de verre collectée (au bon endroit, c'est-à-dire dans la colonne verre), transportée et traitée coûte 15€ - la tonne de verre coûtera 252 € si le verre est jeté avec les ordures ménagères.

TRIER c'est agir pour la planète -
TRIER les déchets, c'est pouvoir mieux les réutiliser et c'est un coût mieux maîtrisé !
MERCI DE JETER VOS DECHETS AU BON ENDROIT !

Les déchets jetés dans un conteneur Ordures Ménagères résiduelles sont à ce jour enfouis au centre d'enfouissement de COVED (Roussas) et ne font l'objet d'aucun tri. Il est donc nécessaire de faire le tri sélectif (verre, papiers, emballages divers), de déposer les déchets en déchèterie (cartons, bois, ferraille, déchets verts, encombrants, gravats, huiles, déchets électriques et électroniques, déchets spéciaux...) car tous ces déchets sont triés et la plupart peuvent faire l'objet d'un recyclage et d'une valorisation. Toutes ces matières premières collectées sont donc réutilisées. Tout ce qui est déposé dans les ordures ménagères résiduelles est perdu.

À partir du 2nd semestre 2022 à Taulignan, déplacez-vous une seule fois et déposez l'ensemble de vos déchets ménagers quand vous le souhaitez.



La collecte des bacs d'ordures ménagères résiduelles (bacs gris et/ou vert foncé) sur la commune et des sacs déposés dans les rues du village, se terminera au courant du second semestre 2022. Vous devrez déposer vos déchets sur l'un des points d'apport volontaire créés sur la commune de Taulignan.

5 points d'apport volontaire seront créés sur la commune avec l'ensemble des flux de déchets (ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables, papiers et verre).

Pour les professionnels, vous pouvez prendre contact avec la Communauté de Communes pour la mise en place d'un service spécifique.

Source : CCEPPG –
Service Développement Durable

Source : Point d'apport volontaire de déchets -
CCEPPG – Salles Sous Bois



Source : Point d'apport volontaire de déchets -
CCEPPG – Chantemerle Lès Grignan



Info Mairie



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Dans un souci de modernisation des services publics et afin de faciliter vos démarches, la Communauté de Communes de l'Enclave des Papes Pays de Grignan, la CCEPPG, met en place pour l'ensemble des communes adhérentes à son service mutualisé d'instruction, un guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Ainsi, la commune de Taulignan s'engage dans la démarche de Saisine par Voie Electronique (SVE).

Elle met à votre disposition un **service en ligne gratuit**, vous permettant de déposer vos demandes d'urbanisme et de suivre leur instruction:

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Déclaration préalable de travaux
- Certificat d'urbanisme
- Permis d'aménager

Ce service sera disponible dès le début de l'année 2022 comme le prévoit la réglementation en vigueur.

Uniquement via le site
<https://sve-cceppg.sirap.fr>

Seules les demandes déposées sur ce site seront recevables en format dématérialisé.
Pas d'envoi par mail à la commune.

Le dépôt classique en papier des autorisations d'urbanisme en mairie sera bien sûr toujours possible. Il restera obligatoire pour les ERP.

La commune reste le guichet unique pour les autorisations d'urbanisme.

Les services de la mairie de Taulignan restent à votre disposition pour toute précision sur cette modernisation !

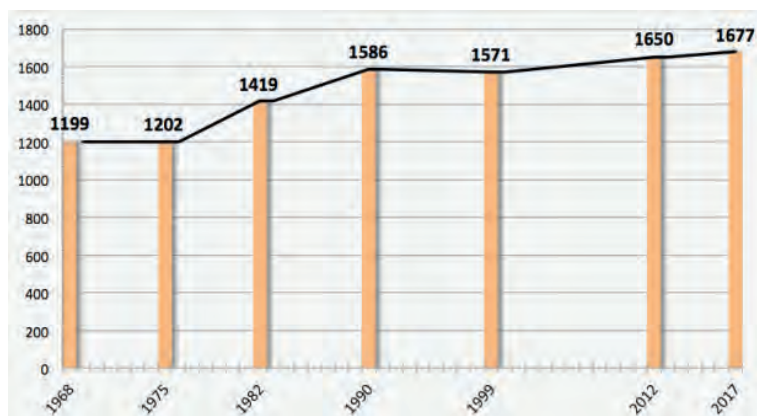


Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Diagnostic de la situation

Pour nous assister dans la révision du PLU, une mission a été confiée à un groupement de bureau d'études en mars 2021. Celui-ci nous a remis le diagnostic du territoire communal en juillet. Une présentation publique en a été faite le 28 septembre. En voici l'essentiel.

I- Une croissance modérée de la population



Après une période de croissance relativement importante dans les années 80 et 90, la population taulignanaise est assez stable depuis les années 2000 comme l'indique le graphe ci-contre. On compte une petite centaine d'habitants supplémentaires entre 1999 et 2017.

L'arrivée de quelques nouveaux ménages compense un solde naturel (décès / naissance) nul -voire négatif à certaine période-, signe que la population vieillie.

D'après le recensement provisoire de l'INSEE, Taulignan compte 1700 habitants en 2020.

II- Une augmentation plus soutenue du nombre de logements

Pour autant, le nombre de résidences principales (logements permanents) augmente nettement et de façon supérieure à la population: + 23,5 % entre 1999 et 2017 (+ 153 RP) pour + 6,7 % de population, (+ 106 habitants sur la même période). Cela est dû à la diminution constante de la taille des ménages (nombre d'individus qui vivent dans le même logement).

À Taulignan comme partout en France, du fait du vieillissement de la population, de la baisse du nombre d'enfants par ménage, de l'éclatement des familles, on assiste au même phénomène : on ne compte plus que 2 personnes par ménage en moyenne en 2017 quand on en comptait 3 en 1968. Ainsi, même à population constante, il faut toujours plus de résidences principales et Taulignan n'échappe pas à la règle : en 2017, 75 % des ménages ne comprennent qu'une ou deux personnes.

Les besoins futurs en logement sont à corréliser avec cette évolution lourde qui va perdurer jusqu'à la fin du papyboom, soit 2040 environ.

Taulignan – Evolution du parc de logements

Données INSEE

Années	1975	1982	1990	1999	2012	2017
Résidences principales	395	492	578	651	757	804
Taux d'évolution		24,6%	17,5%	12,6%	16,3%	6,2%
Variation annuelle		3,5%	2,2%	1,4%	1,3%	1,2%
		13,8 logts/an	10,8 logts/an	8,1 logts/an	8,2 logts/an	9,4 logts/an
Résidences secondaires	77	159	115	139	199	204
Logements vacants	49	80	38	39	101	115
Total logements	521	711	729	829	1057	1122

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

On notera aussi que :

- les habitants sont propriétaires de leur logement à 67 %, 28 % étant locataires (dont 5 % locataires du parc social) ;
 - les logements sont grands : 72 % comprennent 4 pièces ou plus ;
 - ils sont anciens (74 % d'avant 1991) et donc, a-priori, peu isolés ;
 - 10 % sont vacants, et ce chiffre a plus que doublé depuis 1999.
- Une recherche va être menée pour savoir où ils sont localisés et analyser les causes de cette augmentation (qui peut aussi avoir des raisons techniques statistiques)

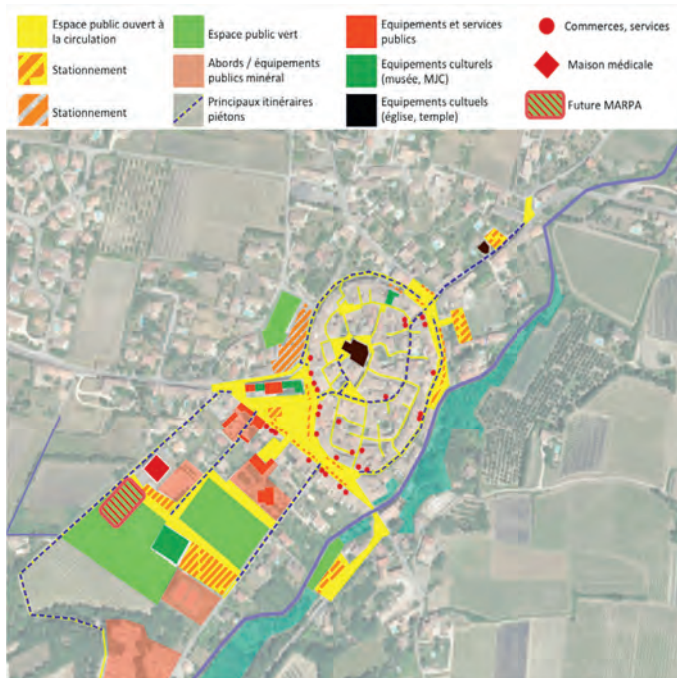
- les remparts constituent un site inscrit protégé par la loi et le temple est reconnu Monument Historique.

Il faudra donc pour l'avenir, travailler à l'amélioration énergétique des bâtiments anciens et à la reconquête des logements vacants. Il faudra aussi réfléchir à l'adaptation de la taille des logements à créer pour correspondre aux besoins des petits ménages d'une ou deux personnes. Le tout en maintenant le bon équilibre entre locatif et propriété, nécessaire à l'accueil de jeunes ménages et de ménages moins aisés.

III- Un bon niveau d'équipements et de services

Taulignan est reconnu comme un pôle de service rayonnant sur plusieurs communes : une étude de 2015 menée à l'échelle de la Communauté de Communes Enclave des Papes, Pays de Grignan, la repérait déjà comme « une commune moyenne constituant une polarité autour de la commune centre » de Valréas

Avec ses 30 commerces et services environ répartis intramuros, ses 14 équipements au centre-ville, la quarantaine d'associations qui les animent et les utilisent, et le projet de MARPA en cours, Taulignan offre en effet un très bon niveau de services pour sa taille de commune. Ils sont utiles et attractifs pour les taulignanais et au-delà.



source : étude TERCIA « Analyse stratégique préalable au Schéma de Cohérence Territoriale – SCOT »- Conférences des maires, 12 octobre 2015

Des équipements importants comme la maison médicale, le groupe scolaire comprenant tous les services périscolaires (cantine, garderie), la salle des fêtes ouverte à tous, la maison France Service, le musée de la soie jouent en sus un rôle clé pour attirer de nouveaux habitants.

Les 453 places de stationnement recensées facilitent les déplacements pour les plus éloignés, tout comme la qualité des espaces publics, les arceaux pour vélos, la desserte par les cars TER et régionaux.

L'enjeu est de garder, voire d'améliorer encore si possible cette offre avec la volonté de conforter toujours le centre du village pour renforcer son animation et son attractivité.



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

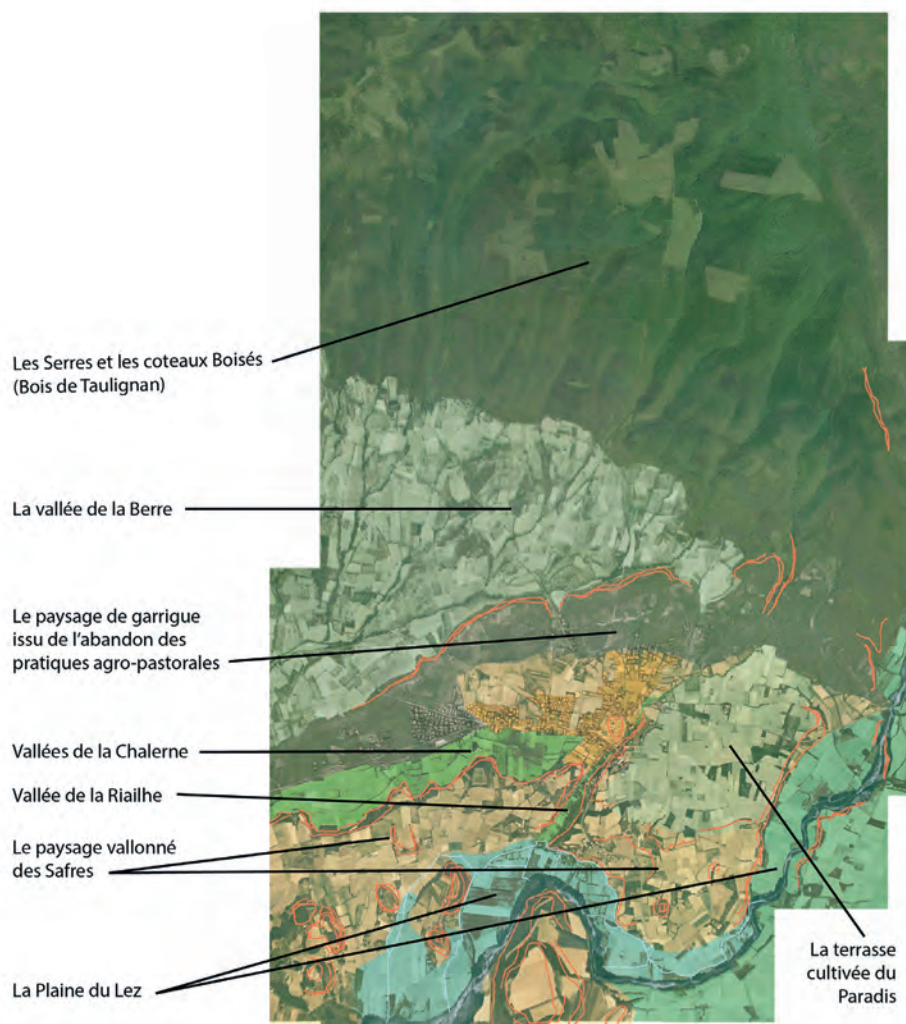
IV- Un cadre de vie et un environnement de très grande qualité

L'état initial de l'environnement a été dressé par un spécialiste écologue. Il met en évidence le bon état général de la commune sur les plans de la biodiversité, de la qualité de l'air, des sols, de l'eau (mais avec un potentiel de pollution aux pesticides). Les sites remarquables sont inventoriés et variés, depuis les « pelouses sèches » jusqu'aux milieux humides, en passant par la ripisylve du Lez.

Les enjeux pointés pour l'avenir sont tous liés à l'adaptation au changement climatique : amélioration et sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, prévention contre les fortes chaleurs par une végétalisation accentuée en milieu urbain et autour des bâtiments, rétention des eaux de pluie chez tous pour les usages non domestiques (jardin, lavage divers...), développement des aménagements pour les déplacements doux (vélos, piétons), économies d'énergies partout et production d'énergies renouvelables.

Le Code de l'Urbanisme et toutes les lois récentes viennent d'ailleurs nous obliger à prendre des engagements locaux concrets en ce sens.

La qualité et la variété des paysages communaux sont remarquables. Ses nuances, mise en évidence dans la carte ci-contre, permettent aux taulignanais vivant dans le bourg (en rouge sur la carte) de pouvoir aller se promener dans des ambiances différentes et toutes agréables : le charme de la vallée de la Chalerne est différent de celui du plateau du Paradis ou de celui des Safres, mais tous sont remarquables ! Les éléments paysagers qui le composent (haies de cyprès, cabanons, murs de pierres sèches ou de dalles plantées, arbres remarquables etc) méritent d'être préservés.



Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

V- 400 emplois sur place

La qualité des paysages évoqués ci-avant est due pour l'essentiel à la belle imbrication et au bon équilibre entre des terres agricoles cultivées et des espaces naturels et forestiers : chacun occupe un tiers du territoire environ.

37 exploitants agricoles (dont 23 ont leur siège à Taulignan) travaillent environ 1100 ha avec un équilibre quasi parfait entre vigne, lavande et truffe (un tiers chacun de la surface agricole, un petit reliquat étant en prairie et jachère). Mais la vigne domine très largement sur la moitié sud du territoire, au sud de la Berre qui marque la limite de l'Appellation d'Origine Protégée des Côtes du Rhône, quand la lavande et les truffes dominent au nord. Plusieurs sièges d'exploitation sont situés à proximité immédiate du bourg, d'autres sont plus isolés. Ces sièges et ces terres sont à préserver absolument pour assurer l'avenir économique, alimentaire et écologique de la commune (de nombreuses exploitations sont en Bio ou en Haute Valeur Environnementale).

La qualité paysagère et patrimoniale communale constitue aussi le fondement de l'attractivité touristique importante de la commune qui comprend 200 résidences secondaires, 12 gîtes ou chambres d'hôtes représentant 49 lits, le musée de la soie, etc. La population augmente ainsi fortement l'été puisqu'on compte 5 personnes (ou lits) en moyenne par résidences secondaires. L'ensemble génère des retombées économiques intéressantes auprès des commerçants et des artisans.

Par ailleurs, la commune abrite les commerces et services déjà évoqués, une vingtaine d'entreprises artisanales, deux établissements



sociaux d'importance (Béal et Tilleuls), et deux PME-PMI (SPIT et SAFI) représentant 80 salariés et installées de longue date.

Au total, la commune compte 401 emplois sur place en 2017. Ce chiffre est stable depuis 2012. Mais il est inférieur au nombre

des personnes actives résidant à Taulignan : sur les 646 actifs habitant sur place, 30 % travaillent dans la commune (soit 195 personnes), les autres vont principalement travailler dans le bassin d'emploi de Valréas (111 personnes) et la vallée du Rhône.



Toutes ces activités sont à maintenir sur place, avec le souci de les aider à se développer au mieux et à leur offrir un bon niveau de services et de cadre de vie. Cela joue pour attirer de nouveaux salariés ou de nouvelles entreprises !

LA SUITE

Les réflexions sur les orientations à prendre pour l'avenir du territoire se nourrissent de ces analyses et sont en cours. Elles doivent aussi intégrer les impératifs fixés par la loi qui nous demande de concevoir un développement et un aménagement communal très économe en foncier, respectueux de tous les patrimoines évoqués, et en adéquation avec notre ressource en eau.

Nous avançons dans la définition de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui constituera la deuxième pièce du dossier. Il vous sera soumis prochainement dans une version non définitive pour être bien débattu.

Viendra ensuite le temps de l'élaboration du zonage et du règlement d'urbanisme.

Info Mairie

Une visite préparatoire des travaux de la route de Nyons, s'est tenue en présence du maire, Jean-Louis Martin, de ses adjoints Abel Rixte, Nicole Fontany, Robert Givaudan, Rémi Maurin et des représentants du SDED, d'ORANGE et de la société SOBECA le 13 octobre 2021.

Les travaux s'étendront de l'établissement Berthélémy jusqu'à l'entrée nord du pré Fabre.

Les lignes électriques et téléphoniques seront enfouies pour donner une meilleure vue des édifices de l'entrée du village par l'est.

Les travaux devraient débuter à partir du second semestre 2022.



Les travaux de la route de Grillon ont démarré le 16 septembre et se sont terminés le 22 novembre, à partir de l'angle de la boulangerie Gambus jusqu'à la distillerie. Une tranchée est prévue par la Société SORODI pour remplacer les conduites d'alimentation en eau potable, placer des fourreaux pour la fibre et les lignes téléphoniques. Durant les travaux le camion de collecte des ordures ménagères (porte à porte) n'étant pas passé, les riverains de la route de Grillon et de la rue du stade ne pouvaient pas laisser leurs poubelles au bord de la route les jours de collecte, mais devaient aller les déposer dans les conteneurs mis à leur disposition en bas du stade les lundis et vendredis, jours de collecte. Les containers de tri de la place Ulo ont été déplacés au bas du terrain de boules. Nous remercions pour leur compréhension les habitants de la route de Grillon.



Info Mairie



Le nombre de places disponibles au cimetière est limité. La commune envisage donc de reprendre des concessions (concessions en état d'abandon, concessions non renouvelées, concessions dangereuses...).

Nous demandons aux titulaires de concessions d'apporter en mairie le titre de concession et les livrets de famille du concessionnaire et de ses ayants-droits.

Nous remercions les personnes qui ont déjà fourni ces renseignements suite aux articles parus dans les précédents bulletins municipaux.

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs, la mairie a mis en place un système d'alerte téléphonique. Ce système d'alerte par téléphone permet d'informer rapidement les administrés, mais aussi les commerçants et les établissements professionnels installés sur la commune. Aussi il est primordial de disposer d'une base de données téléphoniques. Soyez remerciés de compléter le formulaire.

Si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou portable), d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours, ou si vos coordonnées ne figurent pas dans l'annuaire, un message vous sera adressé directement sur votre téléphone, vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Ville de Taulignan
À la découverte de l'Atelier Musée de la Soie en Drôme Provençale

Mairie de Taulignan
Inscription au système d'alerte à la population

Civilité

Nom

Prénom

Adresse concernée par les alertes :

Code postal

Ville

Adresse

Pour vous envoyer les alertes par téléphone :

N° de téléphone

Le n° 0475536790 va vous appeler en fin d'inscription pour valider votre numéro.

Pour les alertes via d'autres médias :

N° de mobile

Adresse de courriel

Durée de l'inscription :

☒ Permanente

☐ Temporaire

Les champs avec * sont obligatoires.

Valider Effacer

Info Mairie

Le SATESE Drôme Ardèche vous informe :

De nombreux exploitants de stations d'épurations nous ont récemment informés d'arrivées très importantes de lingettes en entrée de station d'épuration.

Ces lingettes utilisées pour désinfecter surfaces et objets sont fréquemment jetées dans les toilettes et en cette période de « chasse au virus », cette recrudescence s'explique facilement.

Toutefois, ces lingettes sont la cause d'importants dysfonctionnement des ouvrages d'épuration :

- Dépôt et obstruction dans les canalisations,
- Bourrage des pompes,
- Encrassement rapide des dégrilleurs en entrée de station pouvant entraîner des colmatages et des déversements vers le milieu naturel.

NOUS JUGERONS UTILE EN CETTE PERIODE, DE VOUS RAPPELER LES BONS GESTES POUR NOS RESEAUX D'ASSAINISSEMENT !

PAS SI BIO DEGRADABLE !

Contrairement aux idées reçues et indications sur l'étiquette, dans plus de 90% des cas les lingettes ne sont pas biodégradables.

LA SOLUTION ?

Les lingettes sont à mettre à la poubelle et à évacuer dans les ordures ménagères.

Pensez à tenir vos compteurs d'eau propres,

Contre le gel ne pas mettre de laine de verre, il vous est conseillé de choisir des matériaux hydrofuges (favorisez le polystyrène),

Vérifiez de temps en temps votre compteur d'eau, en cas de fuite vous en êtes responsable.



Le jeudi 18 novembre, Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) est venue visiter la caserne de pompiers de Taulignan accompagnée du Contrôleur général Didier AMADEI et du Colonel BARAYET, l'occasion de mieux appréhender les missions et l'investissement des femmes et des hommes en bleu et rouge qui, jour et nuit, portent secours et protègent.

Cela a été également l'occasion d'échanger avec les Maires présents Jean-Louis MARTIN et Marc LIOTARD sur l'évolution des secours et des besoins sur tout son territoire qui couvre 5 communes (Taulignan, Le Pègue, Montbrison sur Lez, La Roche St Secret, Rousset les Vignes).

Merci à Jonathan DELBES, chef de centre et son nouvel adjoint le sapeur Jean AGNIEL, pour leur accueil, leur disponibilité et la qualité des échanges.

Une équipe de sapeurs pompiers qui recrute, alors pourquoi pas vous ?

Échos...



Des permanences ont été tenues par le collectif des coquelicots les samedis matin afin d'accueillir, informer les nouveaux utilisateurs et vérifier l'avancement du compostage (arroser, brasser, transvaser dans le bac de maturation...). À ce jour, 5 personnes du collectif des coquelicots ont suivi la formation de guide composteur pailleur (les 2 derniers l'ont suivie sur la session organisée par la CCEPPG en juillet 2021).

Des nouvelles du compost collectif (à côté de la place Ulo, route de Grillon) Le site de compostage collectif inauguré au printemps 2021 se porte bien. Un premier bac d'apport est déjà en maturation et le deuxième bac d'apport est maintenant bien rempli.



À COMPOSTER

DÉCOUPEZ VOS RESTES EN PETITS MORCEAUX SURTOUT LES AGRUMES

épluchures
fruits + légumes

coquilles noix
+ œufs écrasés

marc de café
+ filtres

serviettes papier
+ essuie-tout

Plastiques, liens élastiques, stickers, viande, poisson, cendres, sciure, litières, végétaux (feuilles, branches, plantes)

Merci de bien respecter ces consignes

Les projets :

- Installer un nouveau site de compostage au cœur du village, si possible. Il reste à définir l'emplacement avec la mairie et à trouver de nouveaux référents de site.
 - Organiser autour de la semaine nationale «tous au compost» qui aura lieu au printemps prochain, un événement festif autour du compost, avec peut-être un film-débat... et une distribution de la matière riche que nous aurons récupérée pour enrichir nos plantes en pot, en terre ou notre potager.
- Continuons de valoriser nos déchets ménagers de manière simple, naturelle et enrichissante pour nos sols.



Si vous voulez rejoindre notre collectif ou simplement échanger avec nous : bonjour@coquelicotstaulignan.fr

Échos...

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...



- cause **48 000 décès** prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
 - réduit de **9 mois** en moyenne l'espérance de vie ;
 - est à l'origine de **maladies** ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :



génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne à **160 kilos** par personne et par an.
Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture **essence récente**

13 000 km parcourus par une voiture **essence ancienne**

13 000 km parcourus par une voiture **diesel récente**

1 800 km parcourus par une voiture **diesel ancienne**



50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (environ 5 sacs de 60 l de déchets verts)



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

Direction de la publication : Françoise Anvoys
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREA)
Adaptation pour la DREA d'après l'ouvrage de l'air et l'écologie (juillet 2017) par le service prévention des risques industriels et du climat au DREA
Publication 4^e trimestre 2017 par la Mission communication, imprimé par Bonne Impression (69500) en 1000 exemplaires.
09451 Lyon cedex 06 - Tél. : 04 76 26 61 61

Pour mieux respirer NE BRÛLEZ PAS

vos déchets verts

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Échos...

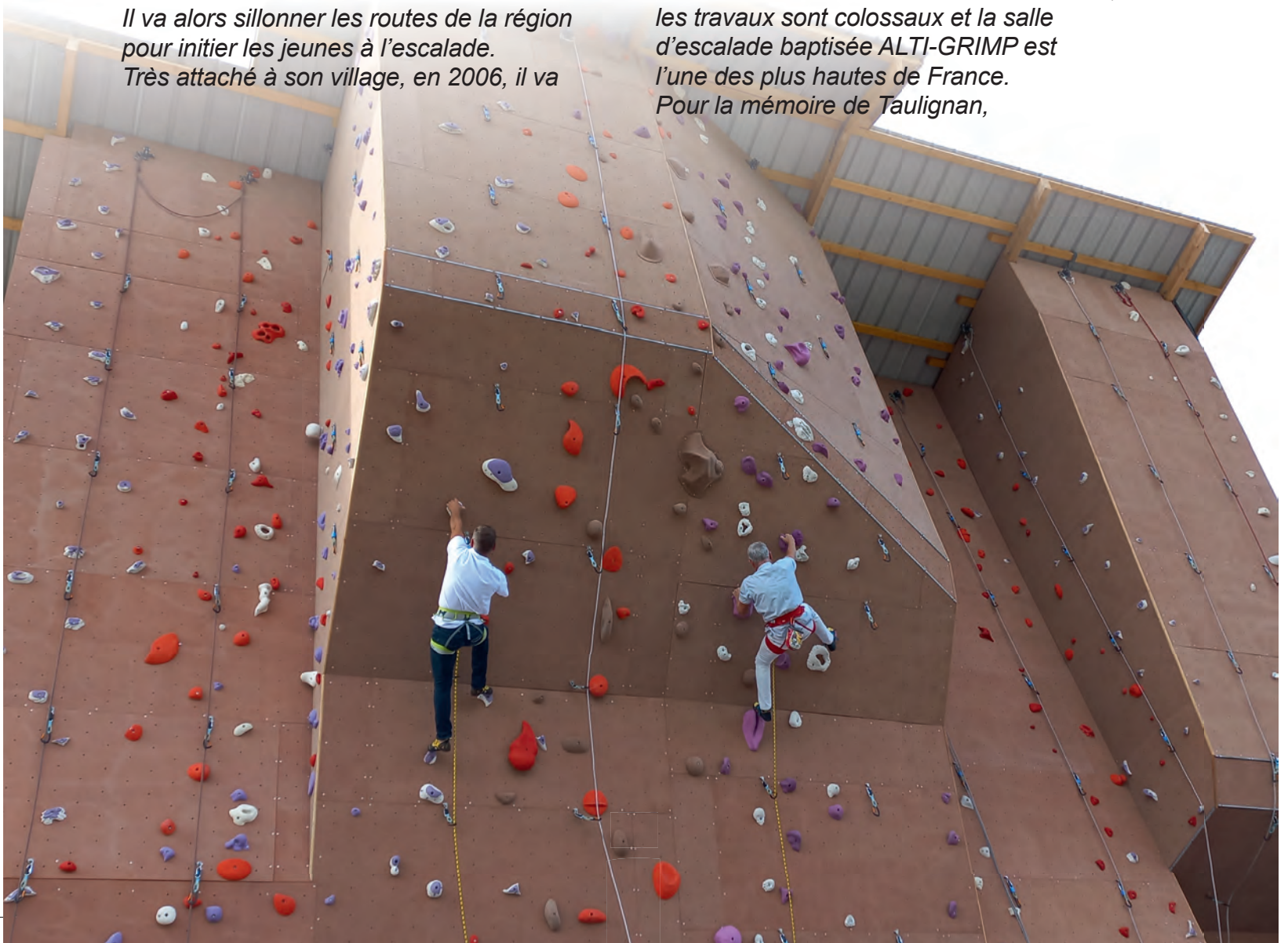
"Après avoir marqué l'histoire du Championnat de France d'enduro dans les années 80, François Crespo, sportif dans l'âme et en soif de nouvelles aventures, décide de se tourner vers l'escalade dont il obtient le brevet d'Etat en 1996. Il va être le créateur de l'association Sport Nature Aventure pour laquelle il aménage une salle d'escalade rue des Remparts.

Cette structure déjà novatrice pour l'époque fait connaître aux grimpeurs notre village de la Drôme Provençale.

Avec toujours de bonnes idées, un jour, François imagine, aménage et transforme un vieux camion en mur d'escalade mobile. François en veut toujours plus, il veut encore plus grand et réalise un nouveau camion dont le mur articulé culmine à 11 mètres. Il va alors sillonner les routes de la région pour initier les jeunes à l'escalade. Très attaché à son village, en 2006, il va



acheter un ancien moulinage, pour y créer une salle d'escalade. Le défi est immense, les travaux sont colossaux et la salle d'escalade baptisée ALTI-GRIMP est l'une des plus hautes de France. Pour la mémoire de Taulignan,



Échos...

cette reconversion originale de l'usine du Pont, lieu emblématique de la soie est exceptionnelle, la notoriété d'ALTI-GRIMP fait connaître notre village et son histoire à une échelle internationale.

Pendant une période difficile pour tout le monde et notamment pour les propriétaires d'équipements sportifs qui se voient contraints de fermer leurs établissements en raison de la crise sanitaire, François, une nouvelle fois, va de l'avant et avec la complicité de son fils Benoît, il va se lancer un nouveau défi ; celui de créer un mur d'escalade extérieur.

Réalisé entièrement par le père et son fils sous l'œil bienveillant d'Armelle, cet équipement prend forme petit à petit après de longs mois de travaux intensifs dans des conditions climatiques parfois difficiles.

En bordure de la route départementale, sur nos trajets quotidiens, nous assistons à la transformation de ce mur grandiose.

François, homme investi et passionné, tu prends à cœur tout ce que tu entreprends à titre personnel et professionnel mais également pour la vie de ton village. J'ai eu l'immense chance de t'avoir à mes côtés dans la gestion communale lorsque j'étais 1^{er} adjoint et Maire ; une amitié qui nous lie et à laquelle je tiens beaucoup.

Aujourd'hui, nous sommes réunis

nombreux pour saluer l'homme que tu es, tes valeurs et ton ambition sans faille.

François se résume à une citation d'Antoine de Saint Exupéry «Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve une réalité».

En effet, François a la capacité et le courage de vivre au quotidien des aventures qu'on ose tout juste rêver.

La prise de la bastille le 14 juillet 1789 est un événement hautement symbolique de la Révolution Française et ce 14 juillet 2021, jour de fête nationale, ce sont d'autres prises dont il est question. Cet événement restera marqué dans la vie de notre village.

Je suis admiratif du travail accompli.

Je souhaite une immense réussite à ALTI-GRIMP et plein de bonnes choses pour la suite."



Échos...



L'ÉVÉNEMENT

ENDURAID VTT - DRÔME PROVENÇALE

L'Enduraid VTT - Drôme Provençale est une épreuve unique; un mix entre Raid VTT et Enduro, qui aura lieu pour la première fois les 13, 14 et 15 mai 2022 au départ de Taulignan.

Cet événement sera reconduit tous les 2 ans, et est organisé par les membres du Comité Départementale de Cyclotourisme de la Drôme.

Pour cette édition, les participants parcourront les plus beaux singles du coin. Avec pas moins de 160km et 5000m D+ sur les 3 journées d'épreuves.

La première étape aura lieu en nocturne et les 2 journées qui suivront seront entrecoupées de 4 à 5 spéciales types "Enduro".

A chaque édition le parcours sera différent pour proposer le meilleur des sentiers et lieux culturels du territoire et pour faire vivre une expérience inoubliable aux participants venus de la France entière (voire de l'étranger).

A promotional poster for the Enduraid VTT Drôme Provençale event. It features a stylized illustration of a cyclist in a black and red jersey riding a mountain bike on a grassy trail. The text 'ENDURAID VTT' is in large green letters, and 'DRÔME PROVENÇALE' is in white. Below this, it says '13, 14 & 15 MAI 2022' and 'TAULIGNAN' with a location pin icon. At the bottom, there are logos for 'enduraidvtt.fr', 'LA DRÔME', 'La Région Auvergne-Rhône-Alpes', 'TwoNav freedom to discover', and 'Ville de Taulignan'.

Échos...



Des jeunes TAULIGNANAIS en Turquie, compétiteurs de la course d'enduro extrême « Sea to Sky »

Départ au niveau de la mer à Kemer pour une arrivée après 4 jours de course à 2365 mètres d'altitude sur le sommet du mont Olympe. Notre jeune Taulignanais, Hugo Bernard de l'équipe Sport camp 's France, et son coéquipier Romain Courty ont effectué le parcours soutenu par le manager de l'équipe Luc Courty, avec notre ami «Kinou» (Jean François Bernard) et leur mécano express «Chabert» (Stéphane Athenol).

Malgré une casse carter à quelques encablures de l'arrivée sur un terrain très caillouteux,

après ces 4 jours d'épreuves Hugo est arrivé 2^{ème} dans la catégorie Silver, Romain le suit de près. Bravo à nos champions.



Taulignan, Terre de Lavande



Un vidéo a été tournée sur la commune en juin 2021.

Des images et des commentaires des habitants de la commune, visible sur You Tube, sur le lien

https://www.youtube.com/watch?v=_tcyWdNmiPc

Ce film d'une durée d'environ 12 minutes a été réalisé par Comci-Prod.



Remerciements à la commune de Taulignan, à Jean-Louis Martin, le maire, Guy Mentzer Conseiller Municipal à la Culture, Patrick Théolas lavandiculteur, Aurore Biolley Fontany et Alice Mazel créatrice de Comette Cosmétique.

ANACR 26

Cette année malgré la Covid 19, nous étions présents à plusieurs cérémonies de notre région, avec nos fidèles porte-drapeaux, Andrée Mandin et Philippe Biolley à plus de 15 commémorations.



Cyril et Philippe Biolley à la commémoration 2021 du massacre du 12 juin 1944 à Taulignan. Cyril est Spahis au 1^{er} Régiment de Valence en tant que réserviste.

Nous avons déposé des gerbes le 12 juin à Taulignan le matin et l'après midi à Valréas.

15 août 2021

Commémoration à la ferme de la Lance

15 août jour du débarquement des alliés en Provence. Notre association créée en 1997 par monsieur Jean Dibief a pour but :

«Pour que les générations d'aujourd'hui et celle de demain n'oublient pas».

- Défendre dans le respect des faits historiques, les valeurs pour lesquelles

la Résistance s'est battue.

- Défendre les droits et les valeurs démocratiques.

- Défendre le respect des Droits de l'Homme et des Libertés.

- Lutter contre toutes les formes de fascisme et de totalitarisme.

- Lutter pour la tolérance et le droit à la différence.

- Rassembler et transmettre les documents et témoignages nécessaires au maintien de la Mémoire et organiser les formes d'actions qui y concourent.

Cette année encore nous n'avons pas pu faire d'exposition, ni de spectacle ni en fin de journée. Simplement le matin la montée libre fléchée par l'association, l'espace en plein air étant suffisamment large pour respecter une distanciation physique entre les personnes. Cérémonie à la stèle précédée par une exposition de panneaux préparés par Francis Laurent et Philippe et posés sur le bord du chemin avant la stèle. Plusieurs élus et anciens élus étaient présents : notre présidente départementale Annie Pez, des porte-drapeaux, les bénévoles de notre association, de nombreux participants. Deux musiciens Christine à la clarinette et le trompettiste Pierre Molineau ont interprété la musique de «la jeune sève», «le chant des partisans», «la Marseillaise» et la sonnerie aux morts. Cyril Biolley a gravi le chemin des maquis en habit et chaussures d'époque, avec besace et fusil. Nous avons dédié cette journée à Marius Audibert ancien Résistant FTP sous le nom de Raymond, décédé en septembre 2020. Nous avons eu une pensée à notre ami Jean Marie Prin disparu le 23 juillet. Cérémonie terminée par la lecture du maire Marc Liotard (Roche Saint-Secret Béconne) d'un poème du pasteur protestant allemand Martin Neimoller «quand ils sont venus me chercher... », Annie Pez a félicité tous les participants et les organisateurs de cette journée, et terminé en lisant un texte « Fraternité » de Max Ségonne.

ANACR 26

Béatrice et Philippe co-présidents ont remercié tous les courageux venus à, pieds, les chauffeurs de 4X4, et les propriétaires qui laissent l'accès à la stèle chaque année. Nous souhaitons que nous puissions faire l'année prochaine, un 15 août normal.



Étaient présent lors de la commémoration du 15 août 2021 : Marc Liotard (Maire de Roche Saint-Secret Béconne), Jean-Louis Martin (Maire de Taulignan), Guy Vial (Maire du Pègue), Yves Courbis (Maire d'Allan), Éric Phétisson (Ancien Maire de Visan), un représentant du Conseil Municipal de Dieulefit, et Luc Chambonnet ancien Conseiller Départemental du Canton de Grignan.

Cyril a gravi jusqu'à la Ferme de La Lance, avec les équipements de l'époque en hommage aux Résistants

22 août 2021

Cérémonie à Aleyrac

Hommage à un résistant Aimé BENOIT tué le 22 août 1944 par les allemands, au carrefour à Grignan chemin des lièvres. C'était le papa de Gilbert notre porte-drapeau qui nous a quitté le 30 septembre 2019. Aimé est né le 13 février 1920 à Ponchara dans le Rhône, à 20 ans il s'est engagé volontairement dans les FFI : la compagnie du 3^{ème} bataillon du Morvan qui regroupait environ 80 maquisards, dans la région sud de la Drôme entre Sahune et Roche Saint-Secret Béconne. Une plaque a été déposée à la mairie du village et inaugurée en présence d'Aurélien Ferlay maire

de Moras en Valoire, représentant notre sénatrice Marie Pierre Monnier, le maire d'Aleyrac Dominique Arnaud, son adjoint Ulysse Giry, des conseillers municipaux, et de nombreux adhérents de notre comité. Trois gerbes ont été déposées. Cérémonie dirigée par notre amie Nicole Fontany.

Les participants à la commémoration d'Aimé BENOIT le 22 août 2021



Nous avons participé au congrès départemental, le 9 octobre 2021, à Moras en Valoire organisé par le comité de Drôme Nord.

Club Saint Vincent

La Camargue et Bouillabaisse aux Salins de Giraud

jeudi 07 octobre 2021

50 personnes conduites par Dominique des Autocars du Petit Nice de Nyons, ont participées à la sortie automnale du Club Saint-Vincent, le jeudi 7 octobre dernier. L'horaire de départ du pré Fabre était annoncé pour 7h00 direction Arles. Rendez-vous était fixé à 10h00 avec la guide pour une matinée consacrée à la découverte panoramique de la Camargue, passage par la route des Saintes Maries de la Mer, puis l'étang de Vaccarès et la route des Salins de Giraud. Des explications sur le Parc Naturel Régional de Camargue, son histoire, la culture du riz, les manades, l'eau omniprésente et la faune caractéristique ont retenus l'attention des participants. À 12h30, les convives avaient rendez-vous pour le déjeuner au restaurant «La Camargue» aux Salins de Giraud avec au menu un kir de bienvenue, la soupe de poissons accompagnée de sa rouille, ou d'aïoli et la bouillabaisse aux 7 sortes de poissons, accompagnée de pommes de terre safranées, part de camembert, crème caramel au beurre salé pour finir le repas.



L'après-midi, départ vers le Vaccarès, embarquement à bord du petit train à la manade Méjean « Paul Ricard » pour un circuit commenté de 3,5 kms autour de l'étang à la découverte de la Camargue sauvage avec ses taureaux et chevaux, hérons, passereaux, busards et flamants roses. Retour en direction de Taulignan à 17h10.



Une très belle journée découverte ensoleillée mais très ventée par le Mistral.



*Texte de l'association

Le Homard Bleu



L'édition très « spéciale » 2021 du FAT Festival s'est achevée sous les platanes de la place de la République de Taulignan, dans la joie partagée.

Pour la première fois, le festival a pris une forme itinérante, voyageant de Dieulefit à Taulignan en passant par Roussas (malheureusement annulé pour cause d'orage) et Marsanne.

L'équipe du FAT y est parvenue grâce à la bienveillance du public qui a répondu présent malgré le casse-tête du pass sanitaire. La fête du théâtre a existé grâce à



l'enthousiasme des équipes artistiques et à l'incroyable générosité des bénévoles qui ont monté, démonté, nourri, logé, rangé, soutenu, ri, pleuré, chouchouté.

La Compagnie le Homard Bleu / FAT Festival remplit de gratitude envers toutes celles et ceux qui les ont aidés et ont rendu possible ce précieux Festival 2021.

Le FAT Festival a proposé au public présent le 14 août à 18h « Gaspard et le chaperon rouge », à 21h « Amedeo, l'énigme modigliani » soirée se terminant par un concert proposé par « Tess&Ben », puis le 15 août à 18h « Gaspard et le chaperon rouge », à 21h « Amedeo, l'énigme modigliani » et concert de clôture à 22h30 donné par « Cœur de vach' ».

L'association Le Homard Bleu vous donne rendez-vous pour sa 7^{ème} année à l'édition 2022.



*Texte de l'association



Arts et Culture

Les 20 ans

Notre association a fêté ses 20 ans le 24 juillet dernier. Le nouveau bureau après mûres réflexions avait décidé d'organiser une fête populaire.

L'idée était d'associer les commerçants (bars et restaurants) à cet événement. Le choix s'est porté sur 2 spectacles et une déambulation. Les acteurs étaient la compagnie Emily Valentin marionnettes, jeux d'ombres et Oscar et Zinzibulle pour les déambulations.

La journée a commencé vers les 17 heures place de la République où la compagnie Emily Valentin avait monté un castelet pour un spectacle de marionnettes aussi bien pour adultes que pour enfants. L'ouverture officielle a été faite par Monsieur le Maire Jean Louis Martin qui a lu une lettre de son prédécesseur Jean François Siaud. Cette missive retraçait l'histoire



de l'association et nommait tous les acteurs ayant participé à la création d'Arts et Culture. Le président a remercié les nombreux contributeurs qui ont permis l'organisation de ces spectacles, ouverts à tous et sans billetterie : la commune de Taulignan, le Département, et le Comité des Fêtes.

En attendant la tombée de la nuit, les spectateurs ont pu visiter le village et les différentes expositions. Au cours de leur promenade ils ont rencontré Oscar et Zinzibulle qui, avec tours de magie, danse et musique, animaient cette période entre deux spectacles. Place du Pradou, un peu plus d'une centaine de spectateurs ont assisté à une première de la compagnie Emily Valentin, un spectacle d'ombres et musique retraçant les démêlés d'une fratrie de roitelets avec un brave ours.



Les expositions

Cette année, que l'on espère qualifier "post-COVID", l'association a organisé à la Chapelle du Pradou 3 expositions et 6 autres à la Salle de la Commune.

C'est plus de 2000 visiteurs qui ont parcouru l'ensemble de ces deux lieux d'expositions où les différents artistes ont accroché et proposé leurs œuvres à de nombreux amateurs d'art.



Concert

Le 18 août dernier, un concert de piano au Temple a réuni une petite cinquantaine d'auditeurs autour de Rebecca Chaillot pour une promenade musicale retraçant la vie des femmes.



*Texte de l'association

Arts et Culture



Chapelle du Pradou :

du 11 au 27 Juin

Trois artistes très complémentaires exposent sculptures enluminures et peintures inspirés du moyen âge,

du 15 juillet au 15 août

12 artistes exposent peintures dessins photos et sculpture métal,

du 20 août au 5 septembre

Richard Mongenet expose un bestiaire impressionnant peintures acrylique sur toiles.

Salle d'expo :

du 2 au 27 juin

Collages Françoise Dantin
sculptures Martine Chevant,

du 2 au 25 juillet

Peintures Geneviève Duc,

du 1^{er} au 13 août

Peintures Monique Brobst
sculptures Dominique Brobst,

du 14 au 29 août

L'atelier 960 modèle vivant
réunion de 14 artistes,

du 3 au 12 septembre

Peintures Danielle Denarier,

du 8 au 31 octobre

20 artistes Taulignanais
exposent peintures,
sculptures, céramiques
et décoration florale.



AMAP



Créée à l'automne 2009, l'AMAP de Taulignan, c'est de Saison ! (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) est une association de consommateurs où les adhérents amapiens s'engagent à soutenir des producteurs en achetant une part de la production pour une période définie.

L'AMAP permet de soutenir les producteurs locaux et assure aux adhérents la consommation de produits biologiques et locaux de qualité : légumes, œufs, miel, pâtes, pain, bœuf et veau, poulets, volailles de fêtes, agneaux, porcs, olives, pommes, poires et kiwis, lapins, fromages de chèvre, noix...

Les distributions sont réalisées le vendredi soir dans la cour de l'école mise à disposition par la Mairie :
de 18h30 à 19h en saison d'hiver (de novembre à avril),
de 18h15 à 19h15 en saison d'été (de mai à octobre).

Les contrats avec les producteurs sont passés pour 6 mois en octobre (hiver) et avril (été).

**Les membres du CA
et les producteurs vous invitent,
le samedi 5 mars de 11h à 16h à Taulignan,
à une rencontre lors d'une dégustation
de leurs produits (lieu à préciser).**

*Venez nous rencontrer et échanger
autour des produits locaux
et de saison !*

Pour tout renseignement, nous vous invitons
à nous contacter à l'adresse mail
amaptaulignan@gmail.com
ou à passer le vendredi soir
lors d'une distribution.

A très bientôt !
L'équipe de l'AMAP



Comité des Fêtes

VIDE GRENIER

Après 12 mois d'absence suite à la pandémie, qui nous a toutes et tous tant ennuyés, c'est avec joie que les exposants et chineurs ont pu se retrouver au vide grenier organisé par le Comité des Fêtes le Dimanche 29 août 2021. Par cette belle journée chaude et ensoleillée, ce sont 72 exposants qui ont accueilli les visiteurs nombreux toute la journée.



BOURSE AUX JOUETS ET AUX VETEMENTS

Dimanche 7 novembre, s'est tenue la « Bourse aux Jouets et aux Vêtements ». Cette journée de vente a attiré beaucoup de monde le matin, mais malheureusement à cause de la météo avec un fort mistral et froid peu de personnes s'étaient déplacées l'après-midi.

Buvette et sandwicherie étaient proposées aux participants et aux visiteurs. 22 exposants ont participé à cette journée.



Comité des Fêtes



Pour la 4^e année, les Accordéonistes Cheminots Valentinois se sont produits à la salle des fêtes le dimanche 14 novembre à 15h00.

L'ensemble éducatif avec tous les musiciens ont joué différents morceaux tels que : La danse de Zorba, Les Corons, kilt et cornemuse. Un trio musette lui a succédé, puis un duo chant, un duo classique et un orchestre de chambre.

110 personnes sont venues applaudir ce concert plaisant et varié.



*Texte de l'association

La Compagnie du Lez'Art

En raison de la pandémie les représentations théâtrales ont dû être annulées depuis le 17 mars 2020 et pour l'année 2021. Les répétitions et ateliers ont repris depuis début septembre dernier pour vous présenter d'autres spectacles en 2022.

Notre troupe s'est toujours tenue prête à la reprise malgré quelques défections. C'est pourquoi nous lançons un appel et serions satisfaits par de nouvelles «recrues». Vous pouvez aussi nous rejoindre, en tant que bénévoles, pour des actions ponctuelles.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 22 octobre dernier. L'annonce de convocation à l'AG est parue dans les journaux «Le Dauphiné» et «La Tribune» une quinzaine de jour avant.

Les dirigeants et les membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions soit :
Président : Jean-Louis Gueret
Secrétaire : Martine Coste
Trésorière : Camille Arieta
Membres : Boblet Emmanuel et Isabelle, Arieta Yoan, Vigne Corine, Pouzol Louis, Allan Yona.

Vous pouvez consulter soit : notre site internet : <https://www.compagnie-lezart.fr>
et aussi nous écrire à : info@compagnie-lezart.fr
pour nous trouver et nous rejoindre sur facebook : «Lez Art Compagnie Taulignan»

ENCORE MERCI A LA MAIRIE
POUR SON SOUTIEN

La compagnie du Lez'Art.

Atelier d'improvisation



Kinomichi



Grand stage national de Kinomichi

Taulignan 26, 27, 28 et 29 mai 2022

Le dernier grand stage de Kinomichi a rassemblé plus de 40 personnes à Gradignan (proche Bordeaux) en octobre 2021.

Le prochain aura lieu à Taulignan à l'initiative de l'association Taulignan-Kinomichi et de son instructeur Jean-Marc Guilbert.

Le stage sera animé par Takeharu Noro, fils de Masamichi Noro, créateur du Kinomichi (Maître M. Noro étant un disciple de Maître Ueshiba, fondateur de l'aïkido).

Le kinomichi se différencie de l'aïkido par une approche moins martiale.

Cette pratique est ouverte à toutes et à tous. Elle peut être considérée comme une pratique non-violente, sans compétition.

C'est un art du mouvement qui nécessite de la concentration et de l'écoute.



Pour tous renseignements
contacter JM Guilbert 0676379888.

*Texte de l'association

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

«Comme au passant qui passe, on reprend sa chanson» écrivait par exemple Louis Aragon. Reprenons donc les paroles de ces passants qui meublent nos bibliothèques ou nos tables de chevet. Ils s'appelaient Victor Hugo, Verlaine, Maupassant, Brassens ou Gainsbourg, pour ne citer que quelques noms. Ils s'appellent aujourd'hui Grand Corps Malade, Amélie Nothomb ou se produisent sur des scènes de rap. Ils ont tous un point commun : ils ont meublé ou continuent de meubler nos pensées quotidiennes tout comme nos rêves au moyen d'un outil, sérieux ou drôle : la langue française. Un outil qui permet d'acheter le pain chez le boulanger comme il réunit des foules entières autour d'un spectacle ou d'une information.

Honorons donc cette langue qui nous réunit et qui nous permet de nous exprimer et de comprendre l'autre. Respectons-la également, elle qui est aujourd'hui âgée de plus de mille ans.

N'hésitons pas également à nous amuser avec elle à l'aide de jeux de mots. Lisons-la, écrivons-la, affichons-la aussi partout où cela est possible. Et respectons-la, sur le fond comme dans la forme. Elle est vivante. N'oublions pas le mot foyer au profit du mot cluster, le mot rediffusion au profit du mot replay. N'oublions pas que le pluriel se marque par un «s» ou par «ent», même si les «sms» par exemple, parfois utiles, font l'impasse sur ces règles dans une forme d'instantanéité. Tentons de continuer d'écrire le mot «girafe» avec un seul «f» tant qu'une réforme de l'orthographe n'est pas intervenue et si l'on veut continuer de se comprendre le plus exactement possible.

Ainsi, retrouvons-nous autour de lectures de textes que nous aimons et que nous avons envie de faire connaître, qu'ils soient l'œuvre de ceux que l'on appelle les auteurs, ou autour de ce que chacun d'entre nous a envie d'écrire aujourd'hui. Faisons-le circuler C'est dans cet esprit notamment que nous avons tenté, le 28 novembre dernier, d'organiser une journée publique autour du livre et de l'écrit, avec la participation d'un écrivain qui a dédié ses ouvrages. Et nous sommes ouverts à toute proposition. Rédaction de poèmes, de lettres, voyage sur les traces d'un écrivain ou autres...

N'hésitez pas, quant à vous, à nous faire parvenir des idées voire des écrits. Notre langue pourrait s'user, voire tomber en partie dans l'oubli, de n'être pas utilisée dans toute sa richesse et sa précision alors qu'il lui a fallu plus d'un millénaire pour se construire si ce n'est pour s'affiner.

Pour tout contact ou participation
merci d'utiliser l'adresse courriel suivante :
jeanlouis.gueret@free.fr
ou par courrier papier adressé
à Langue française, mairie de Taulignan.

À part cela « koi 2 9 » ?
Ou plus exactement « Quoi de neuf » ?

Faites-le nous savoir.

*Texte de l'association

DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE
Bulletin d'adhésion 2022-2023

Siège social : Mairie de Taulignan, 26770 Taulignan

Courriel actuel : jeanlouis.gueret@free.fr

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

CP : Commune :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel : @

Adhère à l'association « Défense et illustration de la langue Française » en qualité de :

☐* Membre adhérent et verse la somme de 10 Euros (cotisation annuelle pour l'année 2022-2023)

☐* Membre bienfaiteur et fait don de Euros (Montant qui sera supérieur à l'adhésion pour l'année 2022-2023)

En chèque ☐* ou espèces ☐*

**cases à cocher*

Date : / / 2022 Signature :

Vous pouvez déposer votre bulletin

sous enveloppe en mairie de Taulignan

Un reçu, vous sera adressé à l'adresse courriel communiquée

ou déposé en mairie (si vous n'avez pas d'adresse courriel)

vosre adhésion est valable jusqu'à fin février 2023

Nouveau Service



Une Agence Immobilière a ouvert ses portes le 19 juillet dernier au 131 rue des Remparts.

Il s'agit du GROUPE SWIXIM d'origine Suisse, d'autres agences se trouvent à Genève, Annecy, Lyon, Saint-Tropez, Pierrelatte...

Cette agence franchisée est gérée par Monsieur Thierry Veyradier.

L'agence est ouverte du Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Contact : 06.84.93.39.01

Mail : t.veyradier@swixim.com



État Civil

Naissances

Toutes nos félicitations aux parents



Le 13 mai à Montélimar de **Saif Dine SAHLAOU**

Le 28 mai à Montélimar d'**Emy LOPEZ**

Le 18 juillet à Montélimar de **Marceau MAURIN**

Le 4 août à Montélimar de **Zéli JANNOT**

Le 2 septembre à Montélimar de **Maë DUDA**

Le 9 octobre à Montélimar de **Aëlys PICHOT**

Le 29 octobre à Aubenas de **Anémone PETIT**

Pacs

Tous nos vœux de bonheur aux mariées

Le 4 novembre d'**Annaëlle TIONOHOUE** et **Daphnée BISIAUX**

Mariages

Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Le 26 juin de **Gréta PAULIN** et **Michael MASSONNAT**

Le 14 août de **Barbara PRUVOST** et **John DOUANE-CHAZELLE**

Le 21 août de **Valérie MOREIRA** et **Christian LAGIER**

Le 28 août d'**Adélaïde VEYRENC** et **Eric LAURES**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles endeuillées

Le 24 juin à Orange de **Régis BERNARD**

Le 5 juillet à Taulignan de **Pierrette JULLIARD** née FEBVRE

Le 8 juillet à Valréas de **Pierre DUPLAN**

Le 31 juillet à Valréas de **Jean Charles MURAOUR**

Le 2 août à Marseille de **Sabrina RIXTE**

Le 2 août à Montélimar de **Joël AUTRAND**

Le 16 août à Le Pègue de **Géraldine RISTE** née ROUSSIN

Le 25 août à Allan de **Thérèse BARBANSON** née BELTRANDO

Le 12 septembre à Valréas d'**Antonin BOYER**

Le 19 octobre à Colonzelle de **Patrick MOURGAND**

Le 21 octobre à Nyons d'**Auguste MARSEILLE**

Le 12 novembre à Sainte Cécile les Vignes de **Huguette HACHEMI** née BAYLE



Infos Pratiques



MAIRIE

04 75 53 67 90
fax 04 75 53 66 84

ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h,
les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30,
les samedi de 9h à 11h30.

info@mairie-taulignan.fr

SITE INTERNET

www.mairie-taulignan.fr

vous informe dans sa rubrique
«actualités» des avis de coupure
d'électricité, coupure d'eau, etc.

Facebook : taulignanvillage



Les permanences de Monsieur le Maire,
des Adjoints et des Conseillers Municipaux
ont lieu sur rendez-vous.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 75 53 61 20

Les mardi de 14h à 17h,
les vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h,
les mercredi de 15h à 18h en périodes scolaires.



04 75 53 12 96

D'avril à septembre : ouvert tous les jours
sauf les mardis et dimanches de 13h30 à 18h.
En mars, octobre, novembre et décembre :
visites de groupes et scolaires sur réservation.
Du dernier samedi de novembre à fin
décembre de 14h à 17h sauf les mardis
et dimanches.

Fermeture annuelle en janvier et février.

Facebook : musee.delasoie.3

Site Internet : www.musee-soie.com



SALLE D'EXPOSITION

La salle commune accueille
les expositions les vendredi,
samedi et dimanche d'avril à octobre.

PERMANENCE DES CONSEILLERS

DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE GRIGNAN

Marie FERNANDEZ et Jean-Michel AVIAS
assureront une permanence le vendredi 1^{er}
avril 2022 à la Mairie de Taulignan à 16h30.



DÉCHETTERIES INTERCOMMUNALES

GRIGNAN

VALAURIE

Lundi	fermé	8h30-12h / 14h-18h
Mardi	8h30-12h / 14h-18h	fermé
Mercredi	fermé	14h-18h
Jeudi	8h30-12h / 14h-18h	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h	8h30-12h / 14h-18h
Samedi	8h30-12h / 14h-18h	8h30-12h / 14h-18h

ASSISTANTE SOCIALE

04 75 46 52 31

uniquement sur rendez-vous



BUREAU DE POSTE 04 75 53 56 00

Les lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30,
les jeudi et samedi de 9h à 12h.

NUMÉROS D'URGENCE

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN : 112

POLICE / GENDARMERIE : 17

SAMU : 15 ou 115

POMPIERS : 18

CENTRE ANTI POISONS de Lyon :

04 72 11 69 11

